



DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UN MOULIN

Au titre du régime de contingentement de la meunerie
Articles L 666-6 et 666-8 du Code rural et de la pêche
maritime

Réservé à FranceAgriMer
Cachet d'arrivée

L'entreprise ci-dessous désignée

NOM OU RAISON SOCIALE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

COMMUNE _____

Si cette adresse n'est pas celle où peuvent être consultés les documents visés, indiquer ci-après l'adresse de consultation :

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

COMMUNE _____

FORME SOCIALE _____

N° d'immatriculation au RCS

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° SIRET (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pièces à joindre :

- les pièces justifiant de la disposition de locaux où peuvent être consultés les documents visés ci-dessus (titre de propriété, bail de location ou à défaut les trois dernières quittances de loyer),
- Un extrait Kbis original datant de moins de trois mois,
- Certificat d'identification au répertoire national des entreprises et de leurs établissements à l'INSEE / numéro SIRET

Représentée par : _____, soussigné _____

Agissant en qualité de : _____

- demande son enregistrement en qualité de moulin au titre du régime des contingents meunerie
- déclare avoir pris connaissance des obligations rappelées dans la circulaire URM N° 09.01 jointe au présent formulaire et s'engage à les respecter.

Prévisions d'écrasement inférieur à 350 quintaux (1)

oui

☐

non

☐

Fait à

le

Pour valoir ce que de droit

Cachet commercial et signature

A transmettre au responsable du secteur territorial de FranceAgriMer de la DRAAF de la région du siège du moulin

Contacts en Bourgogne-Franche-Comté : etat.bfc@franceagrimer.fr ou DRAAF Bourgogne-Franche-Comté, service FranceAgriMer, 4 bis rue Hoche BP 87865 21078 DIJON Cedex

(1) cocher la case correspondante

ENREGISTREMENT D'UN MOULIN

La Directrice générale,

Vu le Code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L 666-6 et 666-8, pris pour les applications des articles D 666-16 à 666-25

DECIDE :

L'entreprise immatriculée auprès de FranceAgriMer sous le numéro

/__/_/ __/_/ __/_/ __/_/ __/_/

Et désignée ci-dessous :

NOM ou RAISON SOCIALE

N° SIRET (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ADRESSE

Est enregistrée en qualité de moulin au sens du Code rural et de la pêche maritime.

Fait à Montreuil, le

P/La Directrice générale et par délégation